

Bayeux. Création d'un BTS Tourisme : 130 dossiers déposés pour 19 places



Nathalie Le Cléach, proviseure du lycée d'enseignement général, technologique et professionnel Arcisse-de-Caumont, où un BTS Tourisme en apprentissage ouvrira ses portes en septembre 2021. OUEST-FRANCE

Malgré la crise sanitaire liée au Covid-19, qui a notamment pour effet de faire tourner l'économie du tourisme au ralenti, ce BTS en apprentissage sera bel et bien lancé en septembre 2021, au lycée Arcisse-de-Caumont de Bayeux ([Calvados](#)). Et les candidats se bousculent.

Un BTS Tourisme en apprentissage ouvrira à la [rentrée de septembre 2021](#) au lycée [Arcisse-de-Caumont](#), à [Bayeux](#). Une rareté dans l'ex-Basse-Normandie. Nathalie Le Cléach, proviseure de l'établissement, fait le point sur la mise en place de cette nouvelle formation.

Avec la pandémie de Covid-19, l'ouverture d'un BTS Tourisme en apprentissage est-elle toujours prévue pour septembre 2021 ?

Absolument.

Où en est le recrutement des futurs premiers élèves ?

Cette formation en apprentissage est sur [Parcoursup](#). Il y a donc un calendrier. Les élèves ont fini d'inscrire leurs vœux le 11 mars. Ils ont jusqu'au 8 avril pour les valider. On commencera donc à dépouiller les dossiers après cette date. Actuellement, nous avons plus de 130 dossiers déposés pour ce BTS Tourisme.

Pour combien de places ?

Entre 16 et 19. Il va donc y avoir un peu de pression dans le choix des dossiers. Concernant notre capacité d'accueil, elle est contingentée à la possibilité qu'ont les entreprises à prendre un apprenti ou non. Dans le domaine du tourisme, on est actuellement dans une période où ce n'est pas facile avec la [crise sanitaire](#).

Justement, avec la pandémie, pensez-vous que les futurs élèves trouveront facilement une entreprise ?

Au moment du montage du dossier, on avait sollicité des entreprises pour savoir si elles étaient partantes. On en était à ce moment-là à une quinzaine, dans le secteur des musées ou celui de l'hôtellerie avec prestations. Cela sans avoir beaucoup prospecté. Sur ce panel, un tiers s'est remis sur les rangs pour dire : « C'est OK on y va ». Un autre tiers veut se donner un peu de temps pour voir l'évolution de la crise. Un autre ne nous a pas répondu tout simplement parce qu'il s'agissait d'établissements fermés.

Concrètement, à quoi ces futurs élèves seront-ils formés au-delà des périodes passées en entreprises ?

Un élève qui sort d'un BTS Tourisme doit être capable de mettre en place une prestation touristique, comme l'organisation d'une visite guidée pour une agence de voyages. L'élève devra être capable de guider, d'expliquer, de mettre en valeur le patrimoine. Cela requiert des qualités orales, des compétences linguistiques et une connaissance du territoire.

Quel sera l'enseignement dispensé aux élèves ?

Ils devront maîtriser deux langues vivantes, l'anglais et l'espagnol, voire l'allemand. Ils suivront un cours intitulé « tourisme et territoire ». C'est de l'histoire géographique adaptée aux territoires. Ils devront parfaire leur français pour l'expression orale et écrite. Après, on arrive sur des cours plus en lien avec leur future activité professionnelle, comme l'élaboration d'une prestation touristique. Ils seront aussi formés aux outils multimédias. Ils apprendront notamment à réaliser un site internet.

Propos recueillis par Benoît LASCoux.